

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)

Cet établissement public aide au financement de projets liés à la transition énergétique.

L'ADEME participe à la mise en oeuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'Agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans ses domaines d'intervention.

> [Le site Internet de l'ADEME](#) ↗